


Visa pour apprentissage de l'allemand

Souhaitez-vous venir en Allemagne pour suivre un cours intensif d'allemand qui n'est pas un cours préparatoire pour des études ? Cela est possible avec un visa pour apprentissage de l'allemand selon **[l'article 16f alinéa 1 de la loi sur le séjour des étrangers - AufenthG](#)** .

Vous pouvez voir sous la rubrique **[Qui a besoin d'un visa ?](#)** si vous avez besoin d'un visa pour venir en Allemagne.

Quelles sont les conditions à remplir afin d'obtenir un visa pour apprentissage de l'allemand ?

- Vous avez été admis à un cours intensif d'allemand. Il s'agit généralement d'un cours d'au moins 18 heures par semaine qui a lieu quotidiennement. Les cours du soir, le week-end et les cours d'intégration ne sont pas suffisants.
- Vous pouvez subvenir à vos besoins pour toute la durée de votre séjour. Vous pouvez le justifier au moyen d'un compte bloqué ou d'une déclaration de prise en charge.

Remplissez-vous les conditions précitées ? Dans ce cas, vous pouvez vous informer sur le déroulement de la **[Processus de demande de visa d'entrée](#)**.

Quelles perspectives offre un visa pour apprentissage de l'allemand ?

Le visa ou le permis de séjour pour apprentissage de l'allemand est délivré pour la durée du cours de langue pour une période maximum de douze mois. Pendant cette période, vous n'avez pas le droit d'exercer une activité professionnelle.

[En Bref : Visa pour l'apprentissage de l'allemand](#) 

Plus d'informations sur le web

Ministère fédéral des Affaires étrangères (AA)

Vous pouvez vous renseigner sur le visa dont vous avez besoin pour venir en Allemagne avec le Visa-Navigator.

Office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF)

Centre de la compétence pour l'asyl, la migration et integration en Allemagne